

Réf: Dossier N° : 57506

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « BETHEL GOLD »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX Carr G10 vers la
Phcie les Grâces, 21 BP 3961 ABIDJAN 21**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 03 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BETHEL GOLD » .

Objet: L'exploitation, la commercialisation, l'achat et la transformation de tous minerais et pierres précieuses, notamment: l'or, le diamant, le nickel, l'argent..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX Carr G10 vers la Phcie les Grâces, 21 BP 3961 ABIDJAN 21

GERANT: Monsieur MADOU HYONI GERARD.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31119 du 30/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27856 du 30/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

